

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins de Québec

Le 2 avril 2025 à 18 h 30

AMENDÉ AU 25 MARS 2025



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle sera disponible le 2 avril 2025, à l'adresse suivante : desjardins.com/caissedequebec

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres de plein droit seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2024
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- Voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes)
- Voter pour élire des membres du conseil d'administration



Élection au conseil d'administration

Quatre (4) postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 9 février 2025 à 17 h.

Un candidat, nous ayant fait part de sa décision de se désister le 25 mars 2025, cinq (5) candidatures sont éligibles.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

DUFOUR, Joana

SISSOKO, Mahamadou

MARIDAT, Quentin

NORMAND, Yves

SIDIBE, Abdoulaye

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant : desjardins.com/caissedequebec ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2024 ainsi que le rapport annuel 2024.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 7 mars 2025

Lise Santerre, secrétaire